

Image not found or type unknown



Valeur légale d'une déclaration

Par **romy**, le **21/05/2011** à **12:11**

Bonjour,

je sais qu'une promesse de vente n'a de valeur que si elle a été enregistrée, en est-il de même pour une attestation ds laquelle on s'engage à quitter les lieux (maison domicile) si ceux -ci sont vendus ?

merci pour votre réponse